

2019-03-15

2018-2700

# 3M ULTRATHON

Insectifuge

Repousse les moustiques et les mouches noires

**POUR USAGE MILITAIRE SEULEMENT**

Contenu net: 60 mL

**PRINCIPE ACTIF:**

Deet et derives actifs toluamides ..... 34.4%

Ce produit contient du Propylène de glycol à raison de 0,13%; Dizalidinyl Urea à raison de 0,072 %; Methylparaben à raison de 0,026%; Propylparaben à raison de 0,0072% à titre d'agent de conservation.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**ATTENTION**



**POISON**

**AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION 22966 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

Importé par:  
3M Canada Inc.  
P.O. Box 5757  
London ON N6A 4T1

**MODE D'EMPLOI:**

Verser le produit dans la main et l'étaler en une fine couche. Appliquer une petite quantité, mais non sous les vêtements et seulement si nécessaire. Appliquer de nouveau après 8,5 heures si nécessaire. Repousse les moustiques et les mouches noires

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS EMPLOYER CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 12 ANS.**

- POUR USAGE EXTERNE SEULEMENT. Éviter tout contact avec les yeux et la bouche. NE PAS ingérer. Se laver les mains après l'application.
- Provoque l'irritation des yeux. ÉVITER que le produit entre en contact avec les yeux.
- Peut irriter la peau. Susceptible de sensibiliser la peau.
- Appliquer uniquement sur les parties exposées de la peau. Ne pas appliquer sur les coups de soleil ou les lésions cutanées. Éviter l'utilisation prolongée ou excessive du produit. Éviter le contact avec les montures de lunettes en plastique, les lunettes étanches, les verres de montres, etc. N'ENDOMMAGE PAS le nylon, le coton ou la laine. Peut endommager certains tissus synthétiques, plastiques, certaines surfaces peintes ou vernies.

**PREMIERS SOINS:**

En cas d'irritation, ou si autres effets cutanés nocifs apparaissent, laver immédiatement la partie affectée avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, obtenir de l'aide médicale. En cas de contact oculaire : retirer les lentilles cornéennes et rincer à l'eau pendant 15 minutes. En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si capable d'avaler. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION:**

Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant vide dans du papier journal avant de le jeter. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaires doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.